



Intrusion dans une chambre étudiant

Par **Dolores Del BANO**, le **21/08/2017 à 11:40**

Bonjour,

Je suis en formation au CRP le belloy à Saint-Omer en chaussée.

De retour de congés j'ai pu constater que ma chambre à été visiter en mon absence.

Des affaires m'ont été retirés des mes armoires!

Est ce que l'établissement de formation peut sans que je sois informer entrer dans mon logement et faire une fouille?

De plus peut-on considérer que c'est un vol voir viol de mon intimité?(fouille dans mes sous vêtement)

A partir de quel moment la vie privée des stagiaires de l'établissement commence?

Par **P.M.**, le **21/08/2017 à 12:48**

Bonjour,

Ce sujet ne concerne pas le Droit du Travail, thème du forum sur lequel il est publié...

A ma connaissance les CRP sont des établissements médico-sociaux publics ou privés...